



## SANET POOLS 10 L

WM 1204768

Numéro de commande: 0404799

Version 1.3

Date de révision 21.05.2015

Date d'impression 04.08.2015

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : SANET POOLS 10 L  
numéro d'identification : 61586

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produit de nettoyage  
Réservé aux utilisateurs professionnels.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Werner & Mertz Benelux S.A./N.V.  
Drève Richelle, 161 K BOITE/BUS 29  
1410 Waterloo  
Téléphone : +3223520400  
Téléfax : +3223510860  
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : Produktsicherheit@werner-mertz.com  
Personne de contact : Développement produits / sécurité produits

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

070/245.245

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, Catégorie 1 H290: Peut être corrosif pour les métaux.  
Corrosion cutanée, Catégorie 1 H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

##### Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Corrosif R35: Provoque de graves brûlures.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H290 Peut être corrosif pour les métaux.  
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.



## SANET POOLS 10 L

WM 1204768

Numéro de commande: 0404799

Version 1.3

Date de révision 21.05.2015

Date d'impression 04.08.2015

Conseils de prudence	:	P102 <b>Prévention:</b> P280	Tenir hors de portée des enfants.  Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
		<b>Intervention:</b> P301 + P330 + P331 P303 + P361 + P353 P305 + P351 + P338	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
		P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
		<b>Elimination:</b> P501	Ne jeter que les emballages entièrement vides dans les containers spéciaux.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:  
7664-38-2 acide phosphorique

### 2.3 Autres dangers

Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

acide citrique : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

acide phosphorique : Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB). Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).

Pas d'information disponible.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

Nature chimique : Solution aqueuse d' agent tensioactif.

#### Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (67/548/CEE)	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (%)



## SANET POOLS 10 L

WM 1204768

Numéro de commande: 0404799

Version 1.3

Date de révision 21.05.2015

Date d'impression 04.08.2015

acide citrique	77-92-9 201-069-1 01-2119457026-42	Xi; R36	Eye Irrit.2; H319	>= 10 - < 15
acide phosphorique	7664-38-2 231-633-2 01-2119485924-24	C; R34	Skin Corr.1B; H314 Met. Corr.1; H290	>= 5 - < 10
acides sulfoniques, hydroxycarbanes en C14-16 et alcènes en C14-16, sels de sodium	68439-57-6 270-407-8 01-2119513401-57	Xi; R38 Xi; R36	Skin Irrit.2; H315 Eye Irrit.2; H319	>= 5 - < 10

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
Consulter un médecin.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.  
En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec du savon et beaucoup d'eau.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Protéger l'oeil intact.  
Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.  
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.  
Ne PAS faire vomir.  
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : effets corrosifs
- Risques : Pas d'information disponible.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le



## SANET POOLS 10 L

WM 1204768

Numéro de commande: 0404799

Version 1.3

Date de révision 21.05.2015

Date d'impression 04.08.2015

centre anti-poison.

### SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux :

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Neutraliser à l'aide de solutions alcalines, de chaux ou d'ammoniaque. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

#### 6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8., Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination"., Voir chapitre 15 concernant les réglementations nationales spécifiques.



## SANET POOLS 10 L

WM 1204768

Numéro de commande: 0404799

Version 1.3

Date de révision 21.05.2015

Date d'impression 04.08.2015

### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
- Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

#### 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.
- Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : Produit de nettoyage

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
PHOSPHORIC ACID		TWA	1 mg/m <sup>3</sup>	2009-12-19	2000/39/EC
Information supplémentaire	:	Indicatif			
PHOSPHORIC ACID		STEL	2 mg/m <sup>3</sup>	2009-12-19	2000/39/EC
Information supplémentaire	:	Indicatif			
PHOSPHORIC ACID		TGG 8 hr	1 mg/m <sup>3</sup>	2006-03-23	BE OEL
PHOSPHORIC ACID		TGG 15 min	2 mg/m <sup>3</sup>	2006-03-23	BE OEL



## SANET POOLS 10 L

WM 1204768

Numéro de commande: 0404799

Version 1.3

Date de révision 21.05.2015

Date d'impression 04.08.2015

### DNEL

acide phosphorique

: Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux  
Valeur: 2,92 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Long terme - effets locaux  
Valeur: 0,73 mg/m<sup>3</sup>

acides sulfoniques,  
hydroxycanes en C14-16 et  
alcènes en C14-16, sels de  
sodium

: Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets  
systémiques

Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets  
systémiques  
Valeur: 152,22 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets  
systémiques

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets  
systémiques  
Valeur: 45,04 mg/m<sup>3</sup>

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Ingestion  
Effets potentiels sur la santé: Exposition à long terme, Effets  
systémiques

### PNEC

acide citrique

: Eau douce  
Valeur: 0,44 mg/l

Eau de mer  
Valeur: 0,044 mg/l

STP  
Valeur: > 1000 mg/l

Sédiment d'eau douce  
Valeur: 34,6 mg/kg



## SANET POOLS 10 L

WM 1204768

Numéro de commande: 0404799

Version 1.3

Date de révision 21.05.2015

Date d'impression 04.08.2015

	Sédiment marin Valeur: 3,46 mg/kg
	Sol Valeur: 33,1 mg/kg
acides sulfoniques, hydroxycanes en C14-16 et alcènes en C14-16, sels de sodium	: Eau douce Valeur: 0,042 mg/l
	Eau de mer Valeur: 0,0042 mg/l
	Sédiment d'eau douce Valeur: 2,025 mg/l
	Sédiment marin Valeur: 0,2025 mg/l
	Sol Valeur: 0,0061 mg/l
	STP Valeur: 4 mg/l

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : En cas de risque d'éclaboussures, porter un écran facial:  
Lunettes de sécurité à protection intégrale

#### Protection des mains

Matériel : Gants résistants aux produits chimiques faits de caoutchouc butyle  
ou de caoutchouc nitrile catégorie III conformément à EN 374.

Épaisseur du gant : 0,4 mm

Remarques : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant  
la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions  
particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de  
contact).

#### Protection de la peau et du corps

: Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la  
concentration de la substance dangereuse au poste de travail.  
Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

#### Protection respiratoire

: N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.  
Type de Filtre recommandé:  
Filtre ABEK-P3  
Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.



## SANET POOLS 10 L

WM 1204768

Numéro de commande: 0404799

Version 1.3

Date de révision 21.05.2015

Date d'impression 04.08.2015

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: liquide
Couleur	: bleu-vert
Odeur	: caractéristique
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: < 0,6
Point/intervalle de fusion	: Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: Pas d'information disponible.
Point d'éclair	: non applicable
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Vitesse de combustion	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: env. 1,116 g/cm <sup>3</sup>
Hydrosolubilité	: soluble
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'inflammation	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
réserve acide	: 6,5 g/100g
Propriétés explosives	: Donnée non disponible
Propriétés comburantes	: Donnée non disponible





## SANET POOLS 10 L

WM 1204768

Numéro de commande: 0404799

Version 1.3

Date de révision 21.05.2015

Date d'impression 04.08.2015

### 9.2 Autres informations

aucun(e)

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de décomposition en utilisation conforme.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Donnée non disponible

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Donnée non disponible

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

Autres informations : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Produit

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Donnée non disponible

Information supplémentaire : Donnée non disponible

#### Composants:

##### **CITRIC ACID :**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral souris: 5.400 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401



## SANET POOLS 10 L

WM 1204768

Numéro de commande: 0404799

Version 1.3

Date de révision 21.05.2015

Date d'impression 04.08.2015

- DL50 oral rat: 11.700 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401
- DL50 oral souris: 5.000 mg/kg
- DL50 oral : 3.000 mg/kg
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal rat: > 2.000 mg/kg
- Toxicité aiguë (autres voies d'administration) : voir texte créé par l'utilisateur rat: 725 mg/kg  
Voie d'application: voir texte créé par l'utilisateur
- voir texte créé par l'utilisateur souris: 940 mg/kg  
Voie d'application: voir texte créé par l'utilisateur
- Corrosion cutanée/irritation cutanée : Résultat: Irritation légère de la peau
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Résultat: Irritation des yeux
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.
- Cancérogénicité - Evaluation : N'est pas classifiable comme cancérogène pour l'homme.

### PHOSPHORIC ACID :

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral rat: 1.530 mg/kg
- DL50 oral rat: 2.600 mg/kg
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 rat: 0,21 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 lapin: 2.740 mg/kg
- Corrosion cutanée/irritation cutanée : Résultat: Corrosif
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Résultat: Corrosif
- Toxicité à dose répétée : NOAEL: 250 mg/kg
- Voie d'application: Oral(e)  
Méthode: OECD 422

### SODIUM C14-16 OLEFIN SULFONATE :



## SANET POOLS 10 L

WM 1204768

Numéro de commande: 0404799

Version 1.3

Date de révision 21.05.2015

Date d'impression 04.08.2015

Toxicité aiguë par voie orale	: DL50 oral rat: > 2.000 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 401
Toxicité aiguë par inhalation	: CL50 rat: 52 mg/l Durée d'exposition: 4 h Méthode: OCDE ligne directrice 403
Toxicité aiguë par voie cutanée	: DL50 dermal lapin: 6.300 mg/kg Méthode: OCDE ligne directrice 402
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Espèce: lapin Résultat: Irritant pour la peau. Méthode: OCDE ligne directrice 404
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Espèce: lapin Résultat: Risque de lésions oculaires graves. Méthode: OCDE ligne directrice 405
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Espèce: cochon d'Inde Résultat: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire. Méthode: OCDE ligne directrice 406
Toxicité à dose répétée	: rat: NOAEL: 259 mg/kg  Voie d'application: Dermale Durée d'exposition: 2 Jahre

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Composants:

#### **CITRIC ACID:**

Toxicité pour les poissons	: CL50 (Leuciscus idus(Ide)): 440 - 760 mg/l Durée d'exposition: 96 h Méthode: OCDE ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 1.535 mg/l Durée d'exposition: 24 h  CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): env. 120 mg/l Durée d'exposition: 72 h
Toxicité pour les algues	: (Scenedesmus quadricauda (algues vertes)): 425 mg/l Durée d'exposition: 168 h Type de Test: Essai en statique
Toxicité pour les bactéries	: (Pseudomonas putida): > 10.000 mg/l Durée d'exposition: 16 h



## SANET POOLS 10 L

WM 1204768

Numéro de commande: 0404799

Version 1.3

Date de révision 21.05.2015

Date d'impression 04.08.2015

### PHOSPHORIC ACID:

- Toxicité pour les poissons : CL0 (Gambusia affinis (Guppy sauvage)): 138 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnie): 100 - 1.000 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h
- CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Toxicité pour les algues : CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- NOEC (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- Toxicité pour les bactéries : CE50 (boue activée): 270 mg/l

### SODIUM C14-16 OLEFIN SULFONATE:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 4,2 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Méthode: OCDE ligne directrice 203
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : (Daphnia magna (Grande daphnie )): 4,53 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
- Toxicité pour les algues : (Skeletonema costatum): 5,2 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- Toxicité pour les bactéries : CE50 (Bactérie): 230 mg/l  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209
- Toxicité pour les plantes : 2025 mg/lDurée: 10 d

## 12.2 Persistance et dégradabilité

### Produit:

- Biodégradabilité : Remarques: Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

### Composants:

#### **CITRIC ACID:**

- Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 97 %  
Durée d'exposition: 28 d



## SANET POOLS 10 L

WM 1204768

Numéro de commande: 0404799

Version 1.3

Date de révision 21.05.2015

Date d'impression 04.08.2015

Méthode: OECD 301 B

Résultat: Facilement biodégradable.

Biodégradation: 100 %

Durée d'exposition: 19 d

Méthode: OECD 301 E

Demande Biochimique en Oxygène (DBO) : 526 mg/g

Demande Chimique en Oxygène (DCO) : 728 mg/g

ThOD : 0,75 g/g

### PHOSPHORIC ACID:

Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

### SODIUM C14-16 OLEFIN SULFONATE:

Biodégradabilité : Biodégradation: > 80 %  
Méthode: OECD 301 B  
Remarques: Selon les résultats des tests de biodégradabilité ce produit est considéré comme étant facilement biodégradable.

Demande Chimique en Oxygène (DCO) : 790 mg/g

Carbone organique dissous (COD) : 190 mg/g

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

#### Composants:

##### **CITRIC ACID:**

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -1,72

##### **PHOSPHORIC ACID:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -0,77

### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

#### Produit:

Evaluation : Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou



## SANET POOLS 10 L

WM 1204768

Numéro de commande: 0404799

Version 1.3

Date de révision 21.05.2015

Date d'impression 04.08.2015

plus..

### Composants:

#### **CITRIC ACID:**

Evaluation

: Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).. Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB)..

#### **PHOSPHORIC ACID:**

Evaluation

: Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).. Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT)..

### 12.6 Autres effets néfastes

#### Produit:

Information écologique  
supplémentaire

: Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

: Ne pas jeter les déchets à l'égout.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Emballages contaminés

: Vider les restes.  
Éliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.

Code des déchets

Le code européen des déchets  
200129  
Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

ADR : 1760  
IMDG : 1760  
IATA : 1760

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR : LIQUIDE CORROSIF, N.S.A.  
(acide phosphorique)  
IMDG : CORROSIVE LIQUID, N.O.S.



## SANET POOLS 10 L

WM 1204768

Numéro de commande: 0404799

Version 1.3

Date de révision 21.05.2015

Date d'impression 04.08.2015

(Phosphoric acid)

**IATA** : Corrosive liquid, n.o.s. N'est pas autorisé au transport

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

**ADR** : 8  
**IMDG** : 8  
**IATA** : 8

### 14.4 Groupe d'emballage

**ADR**  
Code de classification : C9  
Groupe d'emballage : III  
Numéro d'identification du danger : 80  
Étiquettes : 8  
**IMDG**  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 8  
No EMS Numéro : F-A, S-B  
**IATA**  
**(Cargo)** : Corrosive liquid, n.o.s. N'est pas autorisé au transport  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 8

### 14.5 Dangers pour l'environnement

**ADR**  
Dangereux pour l'environnement : non  
**IMDG**  
Polluant marin : non  
**IATA**  
Dangereux pour l'environnement : non

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Équipement de protection individuel, voir section 8.

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.  
non applicable

Composés organiques volatils : Directive 1999/13/CE  
Contenu en composés organiques volatils (COV): 0,02 %, 1,32 g/l

Directive 1999/13/CE  
Contenu en composés organiques volatils (COV): 0,02 %, 0,25 g/l



## SANET POOLS 10 L

WM 1204768

Numéro de commande: 0404799

Version 1.3

Date de révision 21.05.2015

Date d'impression 04.08.2015

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

#### SECTION 16: Autres informations

R34	Provoque des brûlures.
R36	Irritant pour les yeux.
R38	Irritant pour la peau.

#### Texte complet pour phrase H

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.